

2. Description des actions enfants/parents

Pour chaque item, après avoir coché « Oui » ou « Non », il est nécessaire d'apporter des précisions concrètes pour expliquer, voire illustrer, ce qui sera proposé aux enfants et aux parents.

● Exemple de temps collectifs avec les parents :

- Temps d'échanges thématiques autour du rôle de parent dans la scolarité et des relations parents-enfants dans ce cadre en particulier ;
- Création de supports permettant aux parents de soutenir les apprentissages de leur enfant à la maison ;
- Atelier de découverte des outils numériques ;
- Compréhension des codes de l'école, du parcours scolaire, de l'orientation, etc. ;
- Temps communs parents-enfants (sortie culturelle, séance Clas parent-enfant, etc.).

Les temps de rencontres avec les parents peuvent être fréquents ou ponctuels mais s'ils ne sont pas fréquents, ils doivent demeurer réguliers (ex : 1 fois par trimestre).

Ils peuvent être proposés pendant la séance Clas ou en dehors selon les contraintes des familles. Des intervenants de l'école et extérieurs peuvent être invités lors de ces rencontres (enseignant, référent Familles du centre social, psychologue, etc).

Le temps d'intervention et les frais éventuels générés sont à intégrer dans le budget puisque cet axe en direction des parents fait partie intégrante de l'action Clas.

Bonification de la prestation de service Clas

Les bonus permettent de soutenir des projets plus « ambitieux » que l'action Clas « socle ».

La bonification ne s'applique pas à un collectif mais au projet Clas. Il est attribué uniquement si :

- Un projet spécifique est proposé tout au long de l'année à l'ensemble des collectifs d'enfants et/ou leurs parents inscrits dans le même projet Clas
- Ce projet est présenté au moment du dépôt de la demande d'agrément.

Le bonus est de 305 € par collectif « enfant » et de 305 € par collectif « parent » cumulables (autant de bonus attribués que de collectifs concernés par le projet). Le bonus vient couvrir une partie des frais engagés pour ce projet particulier (sorties, intervenants, temps d'animation, etc).

Le CLAS

Contrat local
d'accompagnement
à la scolarité



**Valoriser son projet
Clas lors du dépôt de la
demande d'agrément**

Un projet Clas ne peut être mis en place que s'il est construit en collaboration avec l'établissement scolaire, dès la phase de conception du projet (diagnostic partagé).

Le projet peut comporter plusieurs actions (plusieurs collectifs) visant les mêmes objectifs. Si les contenus des actions sont différents, il convient de présenter 2 projets distincts.

1. Organisation du projet

Diagnostic

Lors d'une première demande, décrire :

- **Les caractéristiques du territoire au regard du projet**

Données socio-démographiques du territoire (quartier, ville ou EPCI)

- Nombre de familles avec enfants scolarisés (CP à Terminale)
- Structuration familiale (monoparent, famille nombreuse, etc)
- CSP et/ou niveau de revenus

Les dispositifs existants sur les territoires (Projet Educatif Local, Projet Educatif de Territoire, Cités éducatives, Dispositif de réussite éducative ...)

- **La phase de concertation avec l'établissement scolaire pour la mise en place du projet**

- Présentation du dispositif Clas auprès de l'établissement scolaire
- Modalités de collaboration avec l'établissement

Pour toutes les demandes, indiquer :

- **Les besoins repérés ayant conduit à la mise en place de l'action et avec qui ces besoins ont été partagés**

- «Fragilités scolaires» des enfants
- Relations famille-école
- Besoin à des périodes charnières (CP ? CM2 ?)

- **L'organisation de l'établissement scolaire concerné**

- Nombre de classes
- Nombre d'enfants par classe
- Dédoublage éventuel des classes

- **Comment sont repérés les enfants orientés vers le Clas**

- **Les modalités de concertation avec l'établissement scolaire**

- **Les autres dispositifs de soutien à la scolarité proposés par l'établissement scolaire et leur articulation avec le Clas : accompagnement éducatif, aide aux devoirs, dispositif de réussite éducative**

- Comment les enfants sont-ils orientés vers un dispositif ou un autre ?

- **L'offre existante sur le territoire proposée aux familles**

- Équipements culturels/sociaux sur le territoire (ex : bibliothèque, centre social, accueils de loisirs...)
- Actions de soutien à la parentalité proposées aux familles

- **Localisation de l'action Clas**

- Locaux pour accueillir les enfants et/ou les parents, indiquer le nombre de salles, la disposition...
- Espace(s) disponible(s) au sein de l'établissement scolaire si aucun local externe à proximité
- Contraintes éventuelles (distance avec l'école ou le lieu de vie des familles)

Objectifs

Ne pas reprendre des objectifs généralistes mais indiquer les objectifs spécifiques liés à cette action en lien avec le diagnostic exposé.

Un objectif est une description claire et précise du résultat que l'on veut obtenir. Il doit être simple et mesurable et renvoyer à des données observables dans une durée précise. C'est un résultat à atteindre et non pas une tâche à accomplir. Ex : autour du besoin d'ouverture culturelle, des relations famille-école, etc.

Description de l'action

- **Indiquer les actions de communication et d'information réalisées**

- **Présenter les modalités d'inscription**

- **Préciser quels professionnels participent aux séances : animateurs, coordonnateur et le rôle de chacun**

- **Présenter concrètement le dérouler d'une séance :**

- Répartition du temps par activité durant la séance
- Temps dédiés à l'appui individualisé / collectif
- Place des parents durant la séance. Participation aux séances ? Temps d'échange après la séance ?

Astuce

Vous pouvez vous appuyer sur les diagnostics déjà réalisés : Schéma départemental des services aux familles (SDSF), convention territoriale globale (CTG), cité éducative, projet global du centre social... Des données statistiques sont également disponibles auprès des services de la Mairie de Perpignan et de la Caf.